

COMMUNIQUÉ

BUDGET 2021 : HAUSSE DE TAXES LIMITÉE À 1 %

Baie-Comeau, le 14 décembre 2020. – Pour l’année 2021, les prévisions budgétaires de la Ville de Baie-Comeau s’élèveront à 75,6 M\$ et la hausse de taxes sera limitée à 1 %. « Alors que la pandémie est toujours présente au Québec et le sera assurément pour une bonne partie de 2021, nous avons choisi de limiter la hausse des taxes municipales afin de donner un répit aux contribuables, aux commerces et aux industries », a affirmé le maire de Baie-Comeau, monsieur Yves Montigny, en précisant que l’aide financière du gouvernement a comblé l’ensemble des pertes estimées par la Ville en raison de la COVID-19.

Revenus, dépenses, surplus cumulé et taxation

En prévision de 2021, monsieur Montigny s’est montré confiant face aux revenus de la Municipalité : « Après la pandémie, il y a plusieurs projets de développement économique pour lesquels j’ai bon espoir qu’ils se concrétisent en 2021. Si j’ai un souhait en particulier pour l’an prochain, c’est de régler l’acquisition du poste électrique Georges-Henri-Gagné et d’accueillir un autre centre de données », a-t-il déclaré en martelant que l’augmentation des revenus est toujours une priorité.

En 2021, avec le taux de taxes résidentiel qui passera de 1,77 \$ à 1,79 \$ par 100 \$ d’évaluation, le compte de taxes, pour la maison moyenne, sera en hausse de 33 \$. Par ailleurs, soulignons que l’utilisation prévue du surplus cumulé pour la prochaine année sera de 2,5 M\$. « La forte augmentation des bris d’aqueduc depuis deux ans (2020 = 120 et 2018 = 57) met beaucoup de pression sur notre Service des travaux publics et cela nous a incités à agir en bonifiant leur budget de 700 000 \$. L’indexation annuelle des salaires, tous services confondus, équivalente à 1 M\$ et les élections municipales prévues en 2021 (+ 240 000 \$) ont également un impact considérable sur notre budget ».

Après une analyse de la consommation réelle en électricité de nos clients résidentiels et commerciaux, nous avons procédé à un ajustement de nos prévisions d’achats (dépenses) et de ventes (revenus) d’électricité pour la prochaine année, soit une baisse remarquable de 1,4 M\$ dans notre budget. Il est important de préciser que ces deux baisses s’annulent et que nous conservons une marge de profit équivalente.

Enfin, l’aide financière du gouvernement du Québec reliée à la COVID-19 s’élève à 1,2 M\$. Un montant de 688 784 \$ de cette enveloppe a été affecté à l’année 2020, alors que 565 910 \$ sont alloués à l’année 2021.

Plan triennal d'immobilisations

En 2021, en plus de l'acquisition d'un nouveau poste électrique (5 M\$) mentionné précédemment, le maire a énuméré plusieurs projets du plan triennal d'immobilisations qu'il juge incontournables. L'investissement relié à chaque projet pour la prochaine année est indiqué entre parenthèses :

- Plan de réfection des rues (2,25 M\$);
- Réfection et l'agrandissement du 1000-1010 rue de Mingan (1 M\$);
- Remplacement d'une conduite sur le boulevard Comeau (700 000 \$);
- Conversion de notre réseau électrique au 25 kV (500 000 \$)
- Réfection de la piscine extérieure Saint-Nom-de-Marie (450 000 \$);
- Réfection de l'intersection de l'avenue Bégin et du boulevard La Salle (275 000 \$);
- Équipements pour la piscine extérieure Napoléon-Paul-Otis (150 000 \$);
- Réfection du poste électrique Bégin (150 000 \$).

Dette

À la fin de l'année 2020, l'endettement total de la Ville se situera à 85,8 M\$, en baisse de 3,8 M\$ comparé à 2019. Un remboursement en capital et intérêts de 9,7 M\$ sur la dette est budgété en 2021.

Pour accéder à tous les documents publics sur le budget, consultez notre site Internet : www.ville.baie-comeau.qc.ca/ville.